

PV de la séance ordinaire de l'Assemblée générale du 07.04.1993

Présidence : M. Georges CLAVEL
11 membres présents
Ouverture de la séance à 20 h 15 à la salle du collège.

Ordre du jour :

- Point 1 : Nomination des scrutateurs.
- Point 2 : Approbation du dernier procès-verbal.
- Point 3 : Approbation des comptes.
- Point 4 : Rapport d'activités.
- Point 5 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir.
- Point 6 : Elections statutaires.
- Point 7 : Libération anticipée.
- Point 8 : Propositions du comité.
- Point 10 : Propositions individuelles.

Point 1 : Nomination des scrutateurs.

Les scrutateurs seront nommés si le bulletin secret est demandé.

Point 2 : Approbation du dernier procès-verbal.

Le secrétaire lit le pv de la séance de l'assemblée générale du 31.03.1992.

La discussion n'étant pas utilisée, il est accepté à l'unanimité.

Point 3 : Approbation des comptes.

M. Pierre **HIRSCHI** nous donne lecture des comptes de l'exercice 1992. Il nous fait remarquer que notre actif se monte à Fr. 11'050,15, dont Fr. 315.-- de transitoire et un passif de Fr. 4'707,20. Ce qui nous donne une fortune de Fr. 6'657,95.

Il nous fait remarquer que nous avons subi une légère diminution de fortune, suite à la réfection de la toiture du stand. Le montant total de cette réfection s'élève à Fr. 20'509,55, dont Fr. 5'489,55 à charge de la société.

La commission de gestion relève la bonne tenue des comptes et en félicite le caissier. Elle propose à l'assemblée de les accepter tels que présentés et demande d'en donner décharge au comité. Soumis au vote, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Point 4 : Rapport d'activités.

Le Président nous fait remarquer la baisse de participation dans les programmes obligatoires (plus que 50 participants en 1992, contre 57 en 1991).

Côté tir, nous avons organisé le championnat de groupe et le concours individuel, où M. Philippe ROULIN a fait un magnifique résultat; il a aligné 15 fois "5" de suite dans sa passe.

Notre société a aussi organisé un tir des jeunes dans le cadre du passeport vacances; vu l'enthousiasme des élèves, nous avons prévu de reconduire cette expérience cette année.

Point 5 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir.

Le programme de tir reste inchangé.

La classe d'âge pour les juniors est de 1973 à 1976, les vétérans de 1933 et antérieurs et les vétérans seniors de 1923 et antérieurs.

Le Président nous signale que le subside passe de Fr. 6.-- à Fr. 7.-- par tir en campagne.

La cotisation reste inchangée (Fr. 10.--).

Point 6 : Elections statutaires.

Vérificateurs

Nous remercions M. Michel MERMOUD qui est arrivé au terme de son mandat. Il est remplacé par M. Daniel BRANDT qui devient 1er vérificateur, M. Alain VULLIAMY, 2ème vérificateur et M. Sylvain CONSTANTIN, suppléant.

Point 7 : Libération anticipée.

Le Président informe l'assemblée générale des dispositions de libération anticipée dans le cadre d'armée 1995.

Point 8 : Proposition du comité.

Le Président propose de changer la date des tirs de clôture et des tirs de nuit. En effet, celle-ci tombe en même temps que les élections municipales.

Il nous précise que M. Alain VULLIAMY et M. Pierre FREYMOND ont obtenu leur première maîtrise.

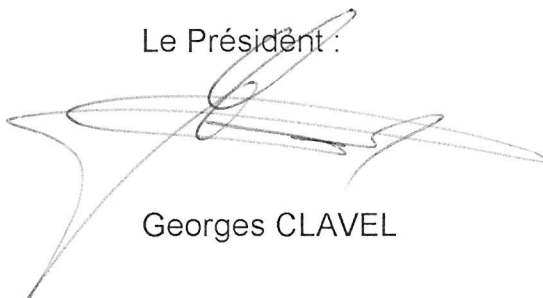
Il remet quelques distinctions obtenues au concours individuel 1992.

Le Président nous informe que le comité a décidé d'augmenter de 5 cts le prix de la cartouche vendue aux tireurs (55 cts au lieu de 50 cts); en effet, son prix d'achat a passé de 34 cts à 38 cts.

Point 10 : Propositions individuelles.

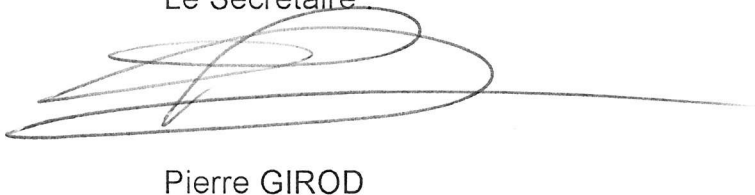
Il n'y a pas de proposition, la séance est levée à 20 h 45.

Le Président :



Georges CLAVEL

Le Secrétaire :



Pierre GIROD